



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 janvier 2018

OBJET : Appel à manifestation « Parijuana Forum pour la légalisation du cannabis » Place de la République, le samedi 3 février 2018 de 16h à 20h.

Nous signalons que nous organisons un rassemblement, afin de faire entendre la voix de la société civile, en particulier celle des usagers du cannabis, alors que le débat public est ouvert dans la perspective de la réforme de la procédure pénale et l'éventuelle dépénalisation de l'usage de stupéfiants.

Le collectif Cannabis Sans Frontières manifesterait pacifiquement **Place de la République, le samedi 3 février 2018 en organisant le « Parijuana Forum » de 16h à 20h** afin de collecter et diffuser les témoignages des citoyens et des citoyennes concerné-e-s, notamment ceux des personnes atteintes de maladies graves et qui se soulagent au quotidien avec du cannabis.

Ce rassemblement statique s'organise à l'occasion de la **Saint Blaise, le patron des chanvriers**. Et l'objectif est de symboliquement réunir ceux et celles qui utilisent le chanvre, qui en défendent tous les usages et qui aiment le cannabis sous toutes ses formes.

Nicolas B. et Farid G. membres fondateurs du collectif Cannabis Sans Frontières indiquent : « *Nous voudrions renouer avec une **tradition séculaire rendant hommage au « pantagruelion », véritable « cochon vert » pour permettre la transition énergétique et les changements sociétaux nécessaires afin de ne plus recourir aux énergies fossiles et au nucléaire** » ; « *Nous souhaitons aussi mettre en avant toutes les propriétés thérapeutiques qui nécessitent que **les pouvoirs publics prennent la mesure de l'urgence et facilitent l'accès via la création d'une Agence Nationale du Cannabis Médicinal et ainsi favorisent la recherche scientifique, à l'instar du Généthon.** »**

Enfin, le collectif Cannabis Sans Frontières revendique l'instauration d'un **moratoire national changeant le statut légal du cannabis** en modifiant la [Liste des substances classées comme psychotropes selon l'Arrêté du 22 février 1990 modifiée régulièrement depuis](#), en justifiant d'une expérimentation au regard des conventions internationales ratifiées par la France, pour ainsi améliorer la prévention des risques et la réduction des dommages causés par la consommation de drogues.

Précisons également qu'à cette occasion, le « Parijuana Forum » sera aussi l'expression des revendications pour **l'abrogation de l'Art L 3421-4 du Code de la Santé publique afin de permettre la présentation du cannabis (et autres stupéfiants) sous un jour véridique**, non biaisé par la censure ou l'auto-censure.

Pour le collectif Cannabis Sans Frontières : Farid GHEHIOUCHE (07 51 35 02 34)

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>